

**Le Réseau du mieux-être francophone
du Nord de l'Ontario**

**Rapport de l'auditeur indépendant et
états financiers**

31 mars 2025

Rapport de l'auditeur indépendant

**Aux membres de
Le Réseau du mieux-être francophone du Nord de l'Ontario**

Baker Tilly SNT LLP / s.r.l.
1174 St. Jerome
Sudbury, ON, Canada P3A 2V9
T: +1 705.560.5592
F: +1 705.560.8832

www.bakertilly.ca

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Le Réseau du mieux-être francophone du Nord de l'Ontario « l'entité », qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats et actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Le Réseau du mieux-être francophone du Nord de l'Ontario au 31 mars 2025, ainsi que de son résultat d'opération et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

ACCOUNTING • TAX • ADVISORY

Baker Tilly SNT LLP is a member of Baker Tilly Canada Cooperative, which is a member of the global network of Baker Tilly International Limited. All members of Baker Tilly Canada Cooperative and Baker Tilly International Limited are separate and independent legal entities.

COMPTABILITÉ • FISCALITÉ • SERVICES-CONSEILS

Baker Tilly SNT s.r.l. est membre de la Coopérative Baker Tilly Canada, qui fait partie du réseau mondial Baker Tilly International Limited. Les membres de la Coopérative Baker Tilly Canada et de Baker Tilly International Limited sont tous des entités juridiques distinctes et indépendantes.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation ; et
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Baker Tilly SNT s.r.l.

Sudbury, Ontario
Le 21 mai 2025

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
EXPERTS-COMPTABLES AUTORISÉS

Le Réseau du mieux-être francophone du Nord de l'Ontario

États financiers 31 mars 2025

État de la situation financière	1
État des résultats et actifs nets	2
État des flux de trésorerie	3
Notes complémentaires	4-6
Commentaires de l'auditeur concernant l'information supplémentaire	7
Information financière supplémentaire - Analyse des résultats par projet	8

Le Réseau du mieux-être francophone du Nord de l'Ontario

État de la situation financière

31 mars 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	348 372 \$	335 368 \$
Taxe de vente harmonisée à recevoir	5 217	9 017
Comptes à recevoir	13 664	987
Dépenses payées d'avance	<u>5 330</u>	<u>1 951</u>
	372 583	347 323
Immobilisations corporelles (note 3)	<u>5 380</u>	<u>8 759</u>
	<u><u>377 963</u></u> \$	<u><u>356 082</u></u> \$
Passif		
Passif à court terme		
Comptes à payer et frais courus	31 701 \$	53 010 \$
Octrois reportés	<u>-</u>	<u>1 400</u>
	31 701	54 410
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 4)	<u>5 380</u>	<u>8 759</u>
	37 081	63 169
Actifs nets		
Surplus accumulé - Non affecté	<u>340 882</u>	<u>292 913</u>
	<u><u>377 963</u></u> \$	<u><u>356 082</u></u> \$
Éventualité (note 5)		
Engagement (note 6)		

Au nom du conseil :

_____ Administrateur _____ Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Le Réseau du mieux-être francophone du Nord de l'Ontario

État des résultats et actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Revenus		
Octrois - Santé Ontario	774 281 \$	761 986 \$
- Société Santé en français	440 641	508 176
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	5 486	5 977
Autres revenus	<u>48 816</u>	<u>24 639</u>
	<u>1 269 224</u>	<u>1 300 778</u>
Dépenses		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 486	5 977
Assurances	5 425	6 708
Communications	6 159	10 474
Conseil d'administration	10 918	6 177
Conseillers juridiques et audit	10 909	10 929
Contractuel comptabilité	17 380	16 334
Déplacement	26 123	29 502
Dons et commandites	2 998	1 861
Engagement de la collectivité	4 404	5 621
Formation	256	1 716
Frais bancaires et administratifs	1 610	1 544
Frais de bureau	9 674	9 154
Location de bureaux	3 227	20 721
Planification	9 354	4 147
Salaires et bénéfices	1 064 140	1 052 896
Soutien aux ressources humaines	40 594	108 294
Technologie de l'information	1 751	2 526
Autres dépenses	<u>847</u>	<u>8 018</u>
	<u>1 221 255</u>	<u>1 302 599</u>
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	47 969	(1 821)
Solde des actifs nets au début de l'exercice	<u>292 913</u>	<u>294 734</u>
Solde des actifs nets à la fin de l'exercice	<u><u>340 882</u></u> \$	<u><u>292 913</u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Le Réseau du mieux-être francophone du Nord de l'Ontario

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Encaisse provenant des (absorbée par des)		
Activités d'exploitation		
Rentrées de fonds - octrois et autres sources	1 253 460 \$	1 241 301 \$
Sorties de fonds - fournisseurs et personnel	<u>(1 240 456)</u>	<u>(1 247 788)</u>
	13 004	(6 487)
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations corporelles	(2 107)	(4 994)
Activités de financement		
Recettes d'octrois pour l'achat d'immobilisations corporelles	<u>2 107</u>	<u>4 994</u>
Augmentation (diminution) de l'encaisse	13 004	(6 487)
Encaisse au début de l'exercice	<u>335 368</u>	<u>341 855</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u><u>348 372</u></u> \$	<u><u>335 368</u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Le Réseau du mieux-être francophone du Nord de l'Ontario

Notes complémentaires

31 mars 2025

1. Statut et nature des activités

Le Réseau du mieux-être francophone du Nord de l'Ontario est constitué selon les lois de la province de l'Ontario, sans but lucratif et sans capital-actions. L'entité est exonérée d'impôt selon l'article 149 de la loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

Mission

« Le Réseau s'appuie sur les données probantes, la communauté et le mouvement francophone ainsi que sa collaboration avec le système de santé pour assurer l'offre active et un accès équitable aux services de santé en français ».

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des revenus

La direction applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les autres revenus sont constatés lorsque le travail relié a été complété.

Utilisation d'estimations

Afin de préparer les états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit utiliser des estimations et des hypothèses qui pourraient affecter certains montants et notes complémentaires présentés dans les états financiers. Les estimations significatives sont liées à la vie utile des immobilisations corporelles et l'amortissement lié et les frais courus. Les estimations sont basées sur la connaissance de la direction des actualités et des actions que l'entité pourrait entreprendre dans le futur. Par leur nature, ces estimations sont sujettes à l'incertitude. L'effet de changement dans les états financiers des exercices futurs pourrait être significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, soit 5 ans pour le mobilier et équipement de bureau et 3 ans pour l'équipement informatique. Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail.

Le Réseau du mieux-être francophone du Nord de l'Ontario

Notes complémentaires

31 mars 2025

2. Principales méthodes comptables (suite)

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les octrois ayant servi à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et seront transférés à l'état des résultats et actifs nets au même taux d'amortissement que les immobilisations corporelles acquises.

Instruments financiers

L'entité évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des comptes à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes à payer et frais courus.

3. Immobilisations corporelles

	<u>2025</u>			<u>2024</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Net</u>	<u>Net</u>
Équipement informatique	171 626 \$	166 358 \$	5 268 \$	8 421 \$
Mobilier et équipement de bureau	50 360	50 248	112	338
Améliorations locatives	<u>21 305</u>	<u>21 305</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>243 291 \$</u>	<u>237 911 \$</u>	<u>5 380 \$</u>	<u>8 759 \$</u>

4. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Solde au début de l'exercice	8 759 \$	9 742 \$
Octrois de Santé Ontario pour l'achat d'immobilisations corporelles	1 412	3 396
Octrois de la Société Santé en français pour l'achat d'immobilisations corporelles	695	1 598
Moins : Montant amorti dans les résultats	<u>(5 486)</u>	<u>(5 977)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>5 380 \$</u>	<u>8 759 \$</u>

Le Réseau du mieux-être francophone du Nord de l'Ontario

Notes complémentaires

31 mars 2025

5. Éventualité

L'entité reçoit des octrois de bailleurs de fonds. Conformément à l'accord pertinent, si l'entité n'atteint pas les objectifs établis, les bailleurs de fonds pourraient demander des remboursements. S'il y avait obligation d'acquitter un montant, le remboursement qui en résulterait serait imputé aux résultats de l'exercice lorsque le montant deviendrait redevable.

6. Engagement

Les versements relatifs aux contrats de location-exploitation pour ses emplacements, échéant le 31 mars 2027, se chiffrent à :

2026	3 227 \$
2027	<u>3 227</u>
	<u><u>6 454 \$</u></u>

7. Instruments financiers

C'est l'opinion de la direction que l'entité n'est pas exposée à des risques significatifs d'intérêts, de change et de crédit reliés à ses instruments financiers. La juste valeur des instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Baker Tilly SNT LLP / s.r.l.

1174 St. Jerome

Sudbury, ON, Canada P3A 2V9

T: +1 705.560.5592

F: +1 705.560.8832

www.bakertilly.ca

COMMENTAIRES DE L'AUDITEUR CONCERNANT L'INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Les états financiers audités de Le Réseau du mieux-être francophone du Nord de l'Ontario et notre rapport correspondant sont présentés dans la section précédente de ce rapport. L'information financière ci-après est présentée aux fins d'analyse supplémentaire et n'est pas requise pour une présentation fidèle de la situation financière ou des résultats des opérations de l'entité. De telles informations supplémentaires, tirées des registres comptables, ont été soumises aux procédures d'audit appliquées dans notre examen des états financiers et, à notre avis, sont présentées fidèlement, à tous les égards importants, par rapport aux états financiers pris dans l'ensemble.

Baker Tilly SNT s.r.l.

Sudbury, Ontario
Le 21 mai 2025

**COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
EXPERTS-COMPTABLES AUTORISÉS**

Le Réseau du mieux-être francophone du Nord de l'Ontario

Information financière supplémentaire - Analyse des résultats par projet

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	Santé Ontario		Société Santé en français	
	Budget (non audité)	Réel	Budget (non audité)	Réel
Revenus				
Octrois - Santé Ontario	796 159 \$	774 281 \$	- \$	- \$
- Société Santé en français				
- Réseautage en santé	-	-	406 318	405 622
- Petite enfance en santé	-	-	26 666	29 816
- Franco Santé	-	-	5 204	5 203
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	3 651	-	1 835
	<u>796 159</u>	<u>777 932</u>	<u>438 188</u>	<u>442 476</u>
Dépenses				
Amortissement des immobilisations corporelles	-	3 651	-	1 835
Assurances	5 525	5 425	-	-
Communications	4 420	4 127	2 180	2 032
Conseil d'administration	6 765	7 316	3 335	3 602
Conseillers juridiques et audit	7 891	7 311	3 887	3 598
Contractuel comptabilité	10 871	10 988	5 353	6 392
Déplacement	21 000	17 151	10 344	8 972
Dons et commandites	2 000	2 998	-	-
Engagement de la collectivité	9 000	4 404	-	-
Formation	2 000	256	-	-
Frais bancaires et administratifs	1 190	1 079	585	531
Frais de bureau	6 835	6 480	3 365	3 194
Location de bureaux	2 915	2 614	684	613
Planification	19 000	9 354	-	-
Projets spéciaux	-	-	31 870	-
Salaires et bénéfices	672 095	657 327	376 585	406 813
Soutien aux ressources humaines	22 152	35 700	-	4 894
Technologie de l'information	2 500	1 751	-	-
	<u>796 159</u>	<u>777 932</u>	<u>438 188</u>	<u>442 476</u>
Excédent des revenus sur les dépenses	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>